

## Formation économique des membres du CSE (+ de 50 salariés)

3 jours (21h)

Ajouté le 15/06/2022 - Modifié le 04/11/2024

**À partir de 870€ NET**

S'approprier son rôle, sa mission et le fonctionnement du CSE

### Objectifs

- Identifier les enjeux et les missions du rôle d' élu d'un CSE
- Identifier les règles applicables en matière de réunions et de consultations du CSE
- Organiser le CSE dans ses missions de consultation et de gestion des œuvres sociales
- Analyser les comptes annuels et la BDESE transmis par l'entreprise

### Compétences visées

- Maîtriser les règles de fonctionnement et d'organisation du CSE
- Comprendre les données comptables de l'entreprise

### Public

Membres élus du CSE

**Prérequis** : Aucun pré-requis

**Accessibilité** : Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation. Pour plus d'informations : rendez-vous sur notre page centre de formation.

**Délais d'accès** : L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement.

### Programme

#### La mise en place du CSE

- Les textes instaurant le CSE
- Les élections du CSE : les collègues, titulaires et suppléants
- Les différentes sources de droit applicables au CSE

# Formation économique des membres du CSE (+ de 50 salariés)

## Rôle du CSE en matière de revendication et SSCT

- Rôle commun de tous les CSE quel que soit l'effectif de la structure
- Rappel des attributions en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Les réclamations individuelles et collectives

## Organisation du CSE

- La désignation du bureau du CSE (secrétaire, trésorier)
- Le règlement intérieur du CSE
- Les réunions du CSE : périodicité, ordre du jour, déroulé
- La rédaction des procès-verbaux

## Les informations à transmettre et les différentes consultations

- Les informations transmises par l'employeur : la BDESE (base de données économique et sociale), les comptes annuels, etc.
- Les 3 consultations obligatoires : situation financière, orientations stratégiques, politique sociale
- Les autres consultations obligatoires : reclassements, fusion et rachat

## Les droits et interventions spécifiques du CSE

- Les droits d'expertise
- Le droit d'alerte économique
- La participation aux assemblées générales et aux conseils d'administration

## Les moyens du CSE

- La liberté de circulation
- Le crédit d'heures : nombre, règles d'utilisation
- Le local du CSE et le panneau d'affichage
- La protection spéciale contre le licenciement
- Les budgets versés par l'employeur : le budget de fonctionnement et le budget ASC

## La gestion des activités sociales et culturelles

- L'organisation des œuvres sociales et les règles applicables
- Les règles URSSAF : les exonérations et les plafonds applicables aux activités sociales et culturelles

## Dresser la liste des axes de travail et d'amélioration de chaque CSE

## L'entreprise dans son environnement

## Formation économique des membres du CSE (+ de 50 salariés)

- Les différentes structures juridiques des entreprises : forme juridique notion d'établissement, de groupe
- L'obligation d'établir des comptes annuels et de les transmettre aux associés et au CSE

### Comptes annuels : le contenu

- Bilan : le patrimoine de la structure :
  - Les actifs : immobilisations et l'actif circulant
  - Les passifs : capitaux propres et les dettes
- Compte de résultat : l'analyse des produits et des principales charges

### L'analyse de la rentabilité

- Les indicateurs de rentabilité : les soldes intermédiaires de gestion
- L'analyse de la masse salariale et du partage de la valeur

### Préparer la consultation sur la situation financière

- Repérer les postes clés dans les comptes annuels et la BDESE
- Préparer la consultation sur la situation économique et financière


Possibilité d'analyser des comptes annuels amenés par les participants

### Conditions de délivrance des formations CSE

Les formations des membres du Comité Social et Economique sont dispensées :


- soit par des organismes figurant sur une liste arrêtée par le ministre chargé du travail selon la procédure prévue à l'article R. 2145-3 (agrément national),
- soit par des organismes agréés par le préfet de région selon la procédure prévue à l'article R. 2315-8.

### Dates & lieux

 21, 22 et 26 novembre 2024


 Laval

€ 870.00

 20, 21 et 22 janvier 2025

 Le Mans


€ 870.00


 05, 06 et 12 février 2025

## Formation économique des membres du CSE (+ de 50 salariés)

 Angers


€ 870.00

 22, 23 et 24 avril 2025


 Laval


€ 870.00

 19, 20 et 26 mai 2025


 Nantes / St-Herblain

€ 870.00

 16, 17 septembre et 07 octobre 2025


 La Roche sur Yon

€ 870.00

 24, 25 et 26 septembre 2025


 Angers


€ 870.00

 29, 30 septembre et 01 octobre 2025

 Le Mans

€ 870.00

 17, 18 et 24 novembre 2025

 Nantes / St-Herblain

€ 870.00



### Les points forts

Une offre riche et diversifiée de plus de 400 formations sur des thématiques très ciblées. Une équipe à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets formation !

Retrouvez tous nos indicateurs de satisfaction et de performance sur nos pages centres de formation.



### Modalités pédagogiques

Le formateur apporte non seulement des notions théoriques mais également un accompagnement des stagiaires vers l'acquisition des compétences et leur validation par la pratique.



**CEL, IDC, Le Mans,  
Formation Continue**  
02 43 21 58 12



**Angers, Cholet, Saumur**  
02 41 20 49 59



**Campus CCI Mayenne,  
CCI Mayenne**  
02 43 91 49 70



**Saint-Herblain, Saint-  
Nazaire**  
02 40 44 42 42



**La Roche sur Yon**  
02 51 45 32 89

